

# Note méthodologique de l'analyse de matérialité du groupe Caisse des Dépôts

En 2015, la Caisse des Dépôts a mené un premier exercice d'analyse de matérialité au niveau du Groupe, afin d'identifier les enjeux de sa politique de responsabilité sociétale (RSE) les plus pertinents à partir d'une analyse croisée de son propre point de vue et de celui de ses parties prenantes.

Cet exercice a conduit à la réalisation d'une matrice de matérialité qui recense les enjeux – aussi bien environnementaux, sociaux et sociétaux qu'économiques, financiers, éthiques et de gouvernance – dont l'impact est jugé prépondérant sur la capacité du Groupe à mener à bien ses missions sur le long terme.

Cette matrice, qui constitue un outil de pilotage de la politique RSE du Groupe, permet également de dessiner les contours de son reporting extra-financier et de nourrir le dialogue avec ses parties prenantes.

Le présent document décrit les différentes étapes de la méthodologie utilisée pour mener cet exercice et réaliser la matrice de matérialité du groupe Caisse des Dépôts.

## 1. Identification des enjeux

La liste des enjeux RSE du groupe Caisse des Dépôts a été établie à partir d'une revue des différents référentiels de reporting stratégique et extra-financier du Groupe afin d'inclure dans l'analyse sa stratégie opérationnelle.

Une revue des analyses de matérialité réalisées par d'autres entreprises, de type grands groupes privés et publics, a également permis d'identifier des enjeux dont la pertinence pour le Groupe est moins évidente de prime abord mais qui pourraient être considérés comme majeurs pour les parties prenantes.

Ces deux démarches, menées en parallèle, ont permis de répertorier 83 enjeux, classés ensuite par thèmes et sous-thèmes.

## 2. Evaluation de la matérialité des enjeux

### 2.1. Du point de vue des parties prenantes

L'évaluation de la matérialité des enjeux du point de vue des parties prenantes a été structurée autour d'une revue documentaire et d'un questionnaire adressé aux parties prenantes internes et externes.

Pour chaque catégorie de parties prenantes identifiée, il a été attribué à chaque enjeu une note comprise entre 0 et 5.

### 2.1.1. Législateur et organisations internationales

Dans un premier temps, une revue des réglementations et référentiels en matière de RSE a permis de déterminer, au regard de ces derniers, la pertinence des 83 enjeux préalablement identifiés.

Cette analyse s'est appuyée sur les référentiels de reporting établis par les organisations internationales auxquelles la Caisse des Dépôts adhère<sup>1</sup> ou qui font référence dans le domaine<sup>2</sup>, ainsi que sur les réglementations<sup>3</sup> auxquelles elle est soumise.

Pour chaque référentiel ou réglementation, les notes « 0 » ou « 1 » ont été attribuées selon que les enjeux y étaient abordés ou non. Pour chaque enjeu, les différentes notes obtenues ont ensuite été sommées puis la somme globale a été ramenée sur 5.

A noter que les notes obtenues pour les référentiels des PRI et de la loi TECV, qui se concentrent uniquement sur les enjeux d'investissement responsable, ont de ce fait été sous-pondérés à 0,75.

### 2.1.2. Agences de notation extra-financières

Une revue des derniers rapports d'évaluation publiés par les agences de notation extra-financières qui notent régulièrement la Caisse des Dépôts (Vigeo<sup>4</sup>, Sustainalytics<sup>5</sup> et Oekom<sup>6</sup>) a également été menée.

Cette revue a permis d'identifier les enjeux pris en compte par les agences dans leur analyse du secteur d'activité dans lequel est pris en compte le groupe Caisse des Dépôts.

Pour chaque agence de notation extra-financière, les notes « 0 » ou « 1 » ont été attribuées selon que les enjeux étaient traités ou non dans ses travaux d'analyse.

Pour chaque enjeu, la somme des notes obtenues a été calculée et ramenée à une note sur 5.

### 2.1.3. Collaborateurs

En vue de mieux connaître l'avis de ses collaborateurs, le groupe Caisse des Dépôts a mené une enquête par le biais d'un questionnaire diffusé sur les différents intranets du Groupe ainsi qu'auprès de ses réseaux internes par courriel.

---

<sup>1</sup> Global Reporting Initiative (GRI), Principes de l'Investissement Responsable (PRI), Pacte mondial (questionnaire « Global Compact Advanced »)

<sup>2</sup> ISO 26 000

<sup>3</sup> Article 225 de la loi Grenelle II, article 173 de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV)

<sup>4</sup> <http://www.vigeo.com/csr-rating-agency/>

<sup>5</sup> <http://www.sustainalytics.com/>

<sup>6</sup> [http://www.oekom-research.com/index\\_fr.php](http://www.oekom-research.com/index_fr.php)

Afin d'être accessible pour le grand public, ce questionnaire<sup>7</sup> a été structuré autour des thèmes et sous-thèmes évoqués précédemment. Pour chaque sous-thème, il était demandé aux répondants d'évaluer son niveau de pertinence au regard du profil et des activités du Groupe selon qu'il soit nul, très faible, faible, moyen, fort ou très fort.

Les réponses de 75 collaborateurs ont été analysées pour définir pour chaque sous-thème une note moyenne comprise entre 0 et 5. Les notes moyennes ont ensuite été appliquées de façon homogène aux différents enjeux couverts par chaque sous-thème évalué.

#### **2.1.4. Médias**

##### **2.1.4.1. Presse généraliste**

Concernant la presse quotidienne nationale, le choix s'est porté sur le journal *Le Monde*. La recherche s'est limitée aux articles pour lesquels les enjeux étaient cités dans le titre, afin de ne prendre en compte que les enjeux véritablement traités, et publiés depuis 2012. Cette date a été choisie en référence au Sommet de Rio+20, qui a marqué une accélération de la prise en compte des problématiques de développement durable sur la scène publique nationale et internationale.

##### **2.1.4.2. Presse spécialisée**

Concernant la presse spécialisée, le choix s'est porté sur le média en ligne *Novethic*, filiale de la Caisse des Dépôts qui fait référence en matière de RSE. Si le palier de 2012 a été retenu concernant la date de publication, la recherche a été élargie au corps des articles, les enjeux pouvant être traités dans un article au périmètre plus large.

Pour chaque publication, les notes « 0 » ou « 1 » ont été attribuées selon que les enjeux y étaient traités ou non. Pour chaque enjeu, la somme des notes obtenues a été calculée et ramenée à une note sur 5.

#### **2.1.5. Société civile**

Les enjeux listés ont également été confrontés à l'opinion publique d'après différentes sources.

##### **2.1.5.1. Questionnaire aux parties prenantes externes**

Le questionnaire transmis aux collaborateurs du Groupe a également été diffusé largement auprès de ses parties prenantes externes par le biais des différents outils numériques (site internet institutionnel et réseaux sociaux) du Groupe et de ses filiales, ainsi qu'auprès de ses réseaux professionnels et institutionnels externes par courriel.

Les réponses de 22 parties prenantes externes ont été analysées pour définir pour chaque sous-thème une note moyenne comprise entre 0 et 5. Les notes moyennes ont ensuite été

---

<sup>7</sup> Annexe n°1

appliquées de façon homogène aux différents enjeux couverts par chaque sous-thème évalué.

*Les sources présentées ci-dessous ne permettant pas d'évaluer la pertinence des enjeux vis-à-vis du profil et des activités du Groupe de façon spécifique, il s'agit davantage de déterminer si ces enjeux font partie des sujets auxquels la société civile prête un intérêt particulier.*

#### **2.1.5.2. Baromètres**

Enfin, plusieurs baromètres publiés par différentes institutions ont été analysés : le paysage des risques mondiaux 2015 du *World Economic Forum*<sup>8</sup>, le baromètre de l'observatoire des enjeux RSE 2015 réalisé par l'Institut RSE Management<sup>9</sup> et CSR Metrics, ainsi que le baromètre de la performance responsable au sein du CAC40 publié par Capitalcom<sup>10</sup>.

Pour chaque baromètre, les notes « 0 » ou « 1 » ont été attribuées selon que les enjeux y étaient traités ou non. Pour chaque enjeu, la somme des notes obtenues a été calculée et ramenée à une note sur 1 par une règle de trois. Cette note a ensuite été additionnée à la note obtenue par chaque enjeu dans le cadre de l'évaluation par les parties prenantes externes via le questionnaire, agissant comme un bonus pour les enjeux concernés. La note ainsi obtenue sur 6 a été ramenée à 5.

#### **2.1.6. Note globale « parties prenantes »**

A partir des cinq notes précédemment attribuées, une note moyenne sur 5 a été établie. Les notes intermédiaires attribuées pour les catégories « Agences de notation extra-financières » et « Législateurs et organisations internationales » ont été pondérées à 2 étant donné l'impact déterminant de leurs référentiels sur les pratiques de reporting extra-financier du groupe Caisse des Dépôts.

### **3. Du point de vue du Groupe**

L'analyse du point de vue du groupe Caisse des Dépôts – ou analyse interne – s'est appuyée sur cinq critères différents : les risques financiers et réputationnels potentiels associés à chaque enjeu, ainsi que la pertinence de chaque enjeu à l'échelle du Groupe, son niveau de traitement au sein du Groupe ainsi que sa pertinence stratégique.

Chacun de ces critères a obtenu une note comprise entre 0 et 5 en fonction d'un niveau de risque ou de pertinence jugé nul, très faible, faible, moyen, fort ou très fort. Une moyenne de ces cinq notes a ensuite été effectuée.

#### **3.1.1. Analyse des risques financiers et réputationnels potentiels**

L'analyse du potentiel de risques financiers a consisté à caractériser l'impact financier de chaque enjeu en cas d'inaction du groupe Caisse des Dépôts sur le long terme en la

<sup>8</sup> <http://reports.weforum.org/global-risks-2015/#frame/20ad6>

<sup>9</sup> [http://institutrse.com/wp-content/uploads/2015/02/observatoire\\_des\\_enjeux\\_RSE\\_2015\\_Etude.pdf](http://institutrse.com/wp-content/uploads/2015/02/observatoire_des_enjeux_RSE_2015_Etude.pdf)

<sup>10</sup> [http://www.capitalcom.fr/wp-content/uploads/2015/10/CP\\_BAROMETRE\\_RSE\\_2015.pdf](http://www.capitalcom.fr/wp-content/uploads/2015/10/CP_BAROMETRE_RSE_2015.pdf)

matière. Cette analyse a été effectuée par les équipes de la direction des risques et du contrôle interne (DRCI) du Groupe.

L'analyse du potentiel de risques réputationnels a consisté à caractériser l'impact de chaque enjeu sur l'image et la réputation du Groupe en cas de controverse en la matière (pour mauvaise pratique ou incident). Cette analyse a été évaluée au sein du département de la stratégie du groupe.

Pour chaque type de risques, une note comprise entre 0 et 5 a été attribuée en fonction de l'impact potentiel associé à chaque enjeu.

### **3.1.2. Analyse stratégique**

Trois critères de nature plus stratégique ont été évalués : la pertinence des enjeux à l'échelle du Groupe (pour distinguer les enjeux qui concernent l'ensemble des activités et entités du Groupe de ceux qui n'en concernent qu'une partie limitée), leur niveau de traitement à l'échelle du Groupe (pour distinguer les enjeux faisant l'objet d'un pilotage Groupe de ceux qui sont traités au niveau des filiales) et leur pertinence au regard de la stratégie opérationnelle du Groupe.

Cette analyse a été effectuée par les équipes du département de la stratégie. Pour chaque critère, une note comprise entre 0 et 5 a été attribuée en fonction de la pertinence ou du niveau de traitement de chaque enjeu.

### **3.1.3. Note globale « interne »**

A partir de ces cinq notes, une note moyenne sur 5 a été établie.

## **4. Sélection des enjeux**

Afin de ne retenir que les enjeux matériels, un seuil de matérialité a été fixé à 3,4. L'ensemble des enjeux ayant obtenu une note supérieure ou égale à 3,4 pour au moins l'une des deux notes globales « parties prenantes » et « interne » ont été retenus pour figurer sur la matrice de matérialité.

## **5. Matrice de matérialité**

Les 33 enjeux retenus ont été représentés sur une matrice de matérialité, l'axe des abscisses (horizontal) représentant le point de vue du groupe Caisse des Dépôts (note interne) et l'axe des ordonnées (vertical) représentant le point de vue des parties prenantes du Groupe (note parties prenantes).

## MATRICE DE MATÉRIALITÉ DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

### SOCIÉTAL

- Santé et sécurité des consommateurs
- Développement régional et local
- Création d'emplois
- Cohésion sociale
- Respect des droits de l'Homme
- Rénovation & réhabilitation des logements
- Logement social & intermédiaire

### ENVIRONNEMENT

- Biodiversité
- Financement de la TEE
- Énergies renouvelables
- Empreinte carbone des portefeuilles financiers
- Émissions de gaz à effet de serre (métiers)
- Émissions de gaz à effet de serre (fonctionnement interne)
- Efficacité énergétique des bâtiments
- Consommation d'énergie (métiers)
- Changement climatique

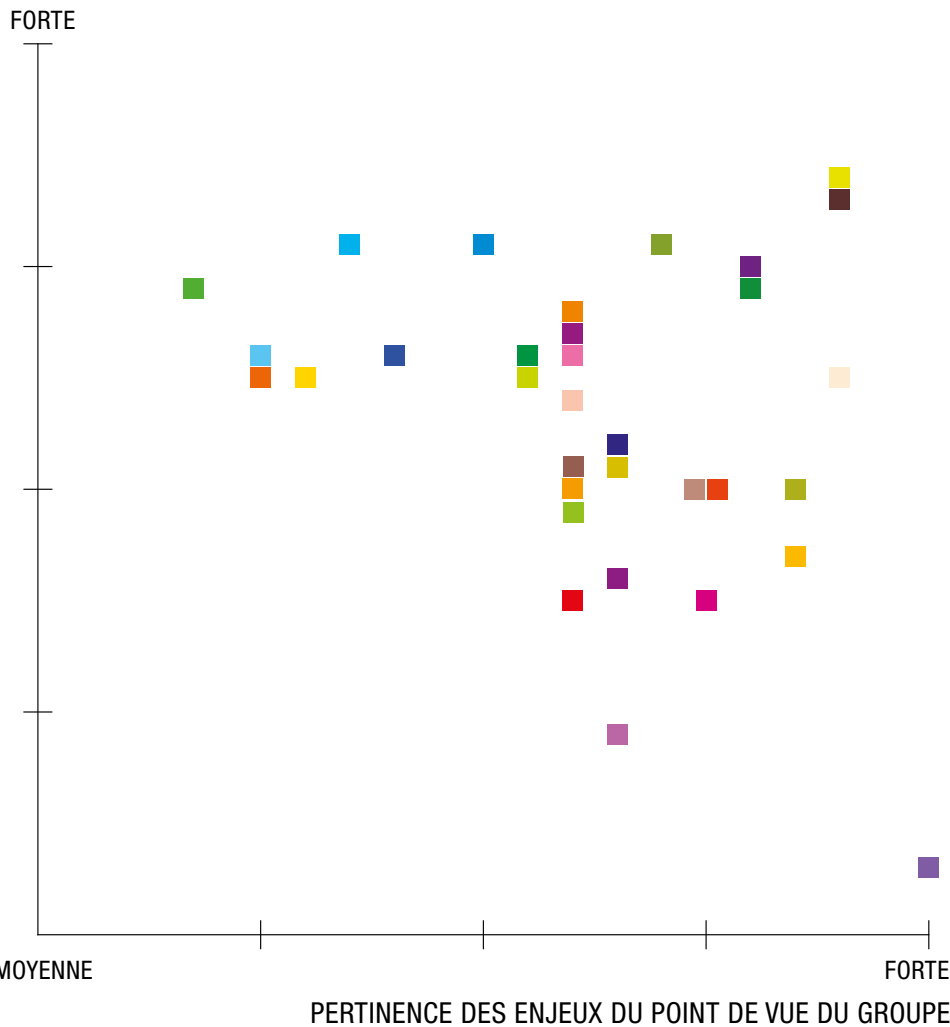
### SOCIAL

- Équilibre vie privée/vie professionnelle
- Diversité & égalité des chances
- Dialogue social

### GOVERNANCE

- Conformité réglementaire
- Composition des instances de gouvernance
- Dialogue & engagement actionnariaux
- Dialogue avec les parties prenantes
- Déontologie
- Contrôle de la chaîne d'approvisionnement
- Solidité du modèle économique & financier
- Respect de la libre concurrence
- Rémunération des dirigeants
- Organisation de la gestion des risques
- Intégration ESG (investissements)
- Intégration ESG (générale)
- Innovation & recherche
- Indépendance

### PERTINENCE DES ENJEUX DU POINT DE VUE DES PARTIES PRENANTES



## ANNEXE 1 – LISTE DES ENJEUX ET DÉFINITIONS

Champ	Thème	Enjeu	Définition
Environnement	Impact environnemental	Economie circulaire	Repenser le modèle économique et l'organisation de l'entreprise d'après les principes de l'économie circulaire. - Définition du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer : "L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie."
		Emissions de gaz à effet de serre (fonctionnement interne)	Evaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées dans le cadre du fonctionnement interne du Groupe (électricité, déplacements des salariés) et mettre en place des mesures de réduction de ces émissions
		Emissions de gaz à effet de serre (métiers)	Evaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées dans le cadre des activités/métiers du Groupe (hors activités de gestion de portefeuille) et mettre en place des mesures de réduction de ces émissions
		Gaspillage alimentaire	Mettre en place des actions pour limiter le gaspillage alimentaire dans le fonctionnement interne du Groupe (transformation ou don des produits non utilisés [consommation humaine] ou valorisation pour la consommation animale, réutilisation en compost pour les denrées les plus abimées)
		Labellisation/certification environnementale	Mettre en œuvre des démarches de labellisation ou de certification environnementale à l'échelle d'une entité ou d'un site du Groupe
		Management environnemental	Mettre en œuvre des méthodes de gestion visant à prendre en compte l'impact environnemental des activités du Groupe, à évaluer cet impact et à le réduire
		Nuisances sonores	Limiter les nuisances sonores générées dans le cadre des activités/métiers du Groupe (liées aux chantiers, à l'exploitation des infrastructures de transport, etc.)

Champ	Thème	Enjeu	Définition
		Politique d'éco-gestes	Promouvoir auprès des salariés des comportements respectueux de l'environnement, permettant de réduire l'impact environnemental de l'entreprise dans le cadre de son fonctionnement interne)
		Rejets dans l'air, l'eau et le sol	Limiter les rejets dans l'air, l'eau et le sol générés dans le cadre des activités/métiers du Groupe et ayant un impact négatif sur l'environnement (ex : particules fines - n'inclut pas les émissions de gaz à effet de serre)
		Utilisation des sols	Optimiser l'utilisation/l'exploitation des surfaces afin de lutte contre le phénomène d'artificialisation des sols (lien avec la biodiversité)
<b>Transition écologique et énergétique</b>		Biodiversité	Protéger la biodiversité, lutter contre l'érosion des services éco-systémiques, développer la biodiversité
		Changement climatique	Accompagner les parties prenantes (collectivités locales, entreprises, etc.) dans la lutte contre le changement climatique, contribuer à l'adaptation de la société et des territoires aux conséquences du changement climatique
		Efficacité énergétique des bâtiments	Proposer des offres, services et financements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires
		Empreinte carbone des portefeuilles financiers	Mesurer l'empreinte carbone des portefeuilles financiers (y compris infrastructures et immobilier) et, le cas échéant, réallouer les investissements en fonction des résultats
		Energies renouvelables	Accroître la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique français en agissant directement sur la production, en finançant le développement des infrastructures de production et des réseaux de distribution et en accompagnant les entreprises de la filière
		Financement de la TEE	Mobiliser des financements en faveur de la TEE, accompagner les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la TEE, développer les entreprises de la filière TEE
<b>Utilisation durable des ressources</b>		Consommation de matières premières (fonctionnement interne)	Optimiser la consommation de matières premières (matériaux constructibles - hors papier) dans le cadre du fonctionnement interne du Groupe



Champ	Thème	Enjeu	Définition
		Consommation de matières premières (métiers)	Optimiser la consommation de matières premières (matériaux constructibles - hors papier) dans le cadre des activités/métiers du Groupe
		Consommation de papier	Optimiser la consommation globale de papier et renforcer le recours à du papier labellisé/recyclé
		Consommation d'eau (fonctionnement interne)	Optimiser la consommation d'eau dans le cadre du fonctionnement interne du Groupe
		Consommation d'eau (métiers)	Optimiser la consommation d'eau dans le cadre des activités/métiers du Groupe
		Consommation d'énergie (fonctionnement interne)	Optimiser les consommations énergétiques, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et améliorer le recours aux énergies renouvelables dans le cadre du fonctionnement interne du Groupe
		Consommation d'énergie (métiers)	Optimiser les consommations énergétiques, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et améliorer le recours aux énergies renouvelables dans le cadre des activités/métiers du Groupe
		Gestion des déchets (fonctionnement interne)	Optimiser la production et la gestion des déchets dans le cadre du fonctionnement interne du Groupe
		Gestion des déchets (métiers)	Optimiser la production et la gestion des déchets dans le cadre des activités/métiers du Groupe
<b>Gouvernance</b>	<b>Achats responsables</b>	Achats durables	Acheter des produits vertueux/exemplaires en termes de processus de production d'après des critères environnementaux, sociaux et sociétaux
		Contrôle de la chaîne d'approvisionnement	Evaluer la performance extra-financière des fournisseurs, contrôler les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, entretenir des relations équitables avec les fournisseurs, recourir à la sous-traitance locale
	<b>Gestion des risques</b>	Intégration ESG (générale)	Prendre en compte les risques et opportunités ESG (environnement/social/gouvernance) dans toute prise de décision (liée à un projet ou au développement d'une activité par exemple)

Champ	Thème	Enjeu	Définition
		Organisation de la gestion des risques	Mettre en place un dispositif de gestion des risques exhaustif et solide
		Principe de précaution	Intégrer le principe de précaution dans la prise de décision - Déclaration de Rio (1992) : « En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. » - Loi Barnier (1995) : « L'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable »
<b>Gouvernance de l'organisation</b>		Composition des instances de gouvernance	Améliorer la diversité au sein des instances de gouvernance (parité, diversité en termes d'âge et de profil professionnel, caractère indépendant, représentation internationale, etc.), encadrer les modalités de nomination et de sélection des instances de gouvernance afin de garantir leur indépendance
		Rémunération des dirigeants	Encadrer les rémunérations (fixes et variables) des dirigeants ainsi que les modalités d'attribution de ces rémunérations
<b>Innovation et recherche</b>		Innovation et recherche	Mener une politique d'innovation et de recherche dans les domaines d'activité de l'entreprise
<b>Investissement responsable</b>		Dialogue et engagement actionnariaux	Garantir la qualité du dialogue entrepris par l'entreprise envers les sociétés dont elle est actionnaire (incluant l'activité de gestion de portefeuilles financiers), être un actionnaire engagé (politique de vote dans le cadre des assemblées générales)
		Intégration ESG (investissements)	Intégrer des critères environnementaux, éthiques, sociaux, sociétaux (impacts sur la société) et de gouvernance dans les processus d'investissement et de prêt, aussi bien en phase d'analyse qu'en phase de sélection et de suivi
<b>Loyauté des pratiques et</b>		Conformité réglementaire	Assurer la conformité du Groupe et de ses entités envers les réglementations internationales/nationales/locales auxquelles ils sont soumis

Champ	Thème	Enjeu	Définition
	<b>transparence</b>	Déontologie	Mettre en place une politique en matière de déontologie, de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de prévention des conflits d'intérêt
		Respect de la libre concurrence	Respecter les règles d'attribution des marchés publics (pour l'Etablissement public) et les règles de mise en concurrence dans les pays où les filiales interviennent
		Respect des droits de propriété	Respecter les droits de propriété - intellectuelle notamment
		Responsabilité fiscale	Lutter contre les pratiques d'évasion fiscale (paradis fiscaux) ou les activités bancaires offshores
		Transparence des pratiques de lobbying	Mener des activités d'influence au service des intérêts du Groupe en toute loyauté et transparence
	<b>Relations avec les parties prenantes</b>	Dialogue avec les parties prenantes	Identifier les parties prenantes externes et internes de l'entreprise, garantir la qualité du dialogue mis en place avec ces parties prenantes - Connues en anglais sous le nom de stakeholders, les parties prenantes de l'entreprise regroupent l'ensemble de ceux qui participent à sa vie économique (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires), de ceux qui observent l'entreprise (syndicats, ONG), et de ceux qu'elle influence plus ou moins directement (société civile, collectivité locale). Les parties prenantes sont toutes les personnes, autres que les actionnaires, ayant un intérêt dans les activités de l'entreprise. (source : Novethic)
		Partenariats et relations institutionnelles	Mettre en œuvre des partenariats avec des associations, des organisations non-gouvernementales et des organisations institutionnelles régionales/nationales/européennes/internationales sur des thématiques en lien avec les activités/métiers du Groupe
	<b>Sensibilisation et formation au développement durable</b>	Formation DD	Former les salariés aux enjeux du développement durable en lien avec leur métier (formation environnementale, formation au management responsable ou à l'investissement responsable, etc.)
		Sensibilisation au DD	Sensibiliser les salariés aux enjeux du développement durable sans lien spécifique avec leur métier (campagne de sensibilisation au concept de la responsabilité

Champ	Thème	Enjeu	Définition
			sociétale d'entreprise, aux éco-gestes, au handicap, etc.)
	<b>Solidité et fiabilité du modèle</b>	Indépendance	Garantir l'indépendance de la Caisse des Dépôts vis-à-vis du pouvoir exécutif
		Solidité du modèle économique et financier	Garantir la solidité, la stabilité et l'adaptabilité du modèle économique et financier (modèle prudentiel)
<b>Ressources humaines</b>	<b>Conditions de travail</b>	Engagement des salariés	Impliquer les salariés dans la gouvernance et la vie collective de l'entreprise, favoriser l'intrapreneuriat dans une logique "bottom-up"
		Equilibre vie privée/vie professionnelle	Aménager et flexibiliser le temps de travail (compteurs d'heures supplémentaires, CET, congés longue durée, etc.) et flexibiliser le lieu de travail (télétravail)
		Rémunérations	Partager de manière juste la valeur créée par l'entreprise (intéressement, rémunérations, avantages sociaux, etc.)
		Santé et sécurité au travail	Lutter contre les accidents du travail, l'absentéisme, les risques psycho-sociaux, les troubles musculo-squelettiques
	<b>Dialogue social</b>	Dialogue social	Garantir la qualité du dialogue et des relations sociales au sein de l'entreprise
	<b>Diversité et égalité des chances</b>	Diversité et égalité des chances	Améliorer la parité dans les effectifs et dans les fonctions d'encadrement, lutter contre les discriminations de toutes sortes
	<b>Gestion des carrières</b>	Accompagnement des carrières	Développer l'employabilité des collaborateurs (ex : dispositifs de formation), encourager et faciliter la mobilité professionnelle
	<b>Politique d'emploi</b>	Emploi des jeunes	Intégrer les jeunes dans le marché de l'emploi, embaucher des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
		Insertion professionnelle	Contribuer à la (ré)insertion professionnelle des personnes exclues du marché de l'emploi (personnes en situation de handicap, chômeurs de longue durée, anciens détenus, etc.)
		Maintien de l'emploi des seniors	Permettre aux seniors de se maintenir sur le marché de l'emploi et de poursuivre une activité professionnelle

Champ	Thème	Enjeu	Définition
		Sécurité de l'emploi	Garantir la sécurité et la stabilité de l'emploi, lutter contre le travail précaire
Sociétal	Accompagnement des entreprises	Croissance des entreprises	Soutenir les PME, capital-investissement, capital-développement, soutenir les entreprises françaises dans leurs démarches d'exportation, etc.
		Economie sociale et solidaire	Soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire : accords de prêts/financements destinés à des entreprises/associations d'utilité publique/ONG/projets à forte valeur sociale/sociétale
		Entrepreneuriat	Soutenir la création d'entreprise
	Cohésion sociale	Assurer toutes les personnes	Proposer des produits d'assurance adaptés à toutes les populations, y compris les plus fragiles
		Cohésion sociale	Contribuer au renforcement de la solidarité intergénérationnelle et de la mixité sociale, rendre la finance plus inclusive, etc.
		Economie de la connaissance	Dédier des financements à l'enseignement supérieur (universités notamment), protéger la propriété intellectuelle (brevets)
		Logement social et intermédiaire	Développer l'accès au logement très social/social/intermédiaire, répondre aux besoins de logement des populations spécifiques
		Vieillesse de la société	Financer la <i>silver economy</i> , promouvoir le "bien vieillir", financer le développement des infrastructures rendues nécessaires par le vieillissement de la société, protéger le patrimoine des seniors
	Développement des territoires	Attractivité touristique	Renforcer l'attractivité touristique du territoire français
		Création d'emplois	Contribuer directement ou indirectement à la création d'emplois localisés en France à travers le soutien aux entreprises et aux territoires
		Développement régional et local	Aménager le territoire, développer les infrastructures de transport, d'énergie, d'environnement, de télécommunications, etc.
		Mobilité durable et intelligente	Développer l'accès à la mobilité durable, développer des offres innovantes au service d'une mobilité durable, accompagner la transformation numérique du

Champ	Thème	Enjeu	Définition
			secteur de la mobilité, développer des infrastructures de mobilité douce/propres/durables
		Rénovation et réhabilitation des logements	Financer et mettre en œuvre la rénovation et la réhabilitation (y compris thermique) du parc ancien de logements
		Villes durables et intelligentes	Contribuer au développement de villes résilientes (ou « <i>smart cities</i> »), qui cherchent à résoudre les multiples problèmes urbains grâce à des solutions basées sur les technologies numériques et l'innovation, en s'appuyant sur des partenariats d'initiative publique locale et mobilisant de multiples parties prenantes. Exemple : "smart grids", habitat connecté (ou « <i>smart building</i> », i.e. une infrastructure numérique capable de générer des données dont l'exploitation permettra la création de nouveaux services à destination des usagers et l'optimisation de la gestion des immeubles).
	<b>Mécénat</b>	Mécénat	Mettre en œuvre des actions de mécénat sur des thématiques liées ou non aux activités/métiers du Groupe et permettre aux collaborateurs de réaliser des actions de volontariat/mécénat de compétences
	<b>Relation client</b>	Pratiques de marketing et de vente	Garantir l'accès aux informations sur les produits et services, mettre en œuvre des pratiques de vente et de communication responsables
		Protection des données et de la vie privée des consommateurs	Garantir la protection des données et de la vie privée des clients/consommateurs
		Santé et sécurité des consommateurs	Garantir la santé et la sécurité des clients/consommateurs
		Satisfaction client	Garantir et améliorer la satisfaction des clients
		Service après-vente	Garantir et améliorer le service après-vente
	<b>Relations avec les communautés locales</b>	Impacts sur les populations locales	Analyser l'impact sur les populations locales des projets d'infrastructure, optimiser cet impact dans le cadre de démarches de concertation avec les populations locales

Champ	Thème	Enjeu	Définition
		Participation à la vie locale	Poursuivre l'implication du Groupe dans les territoires où il est implanté et/ou où il mène des projets
	<b>Respect des droits de l'Homme</b>	Respect des droits de l'Homme	Respecter la liberté d'expression, la liberté d'association et le droit de négociation collective, lutter contre le travail forcé ou obligatoire et le travail des enfants
	<b>Transition numérique</b>	Economie numérique	Soutenir les entreprises innovantes de la filière numérique
		Intégration numérique	Développer le réseau Haut Débit et Très Haut Débit sur le territoire, réduire la fracture numérique, développer l'accès aux nouvelles technologies

**ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX PARTIES PRENANTES**

---

**Vous vous exprimez en tant que :**

- Client du groupe Caisse des Dépôts
- Partenaire économique (entreprise financée, co-investisseur, sous-traitant, fournisseur...)
- Acteur des pouvoirs publics territoriaux, nationaux ou internationaux
- Acteur de la société civile (ONG, média, épargnant, citoyen...)
- Groupement professionnel (fédération, *think tank*...)
- Acteur du monde académique (université, école, laboratoire de recherche...)
- Parlementaire
- Collaborateur du groupe Caisse des Dépôts
- Partenaire social (représentant du personnel, syndicat...)
- Autre :

**Vous connaissez les activités du groupe Caisse des Dépôts :**

- Très bien
- Plutôt bien
- Plutôt mal
- Très peu

**Merci d'indiquer avec quelle entité du Groupe ou sur quel domaine d'activité vous êtes en relation avec le Groupe****Pour chacun des enjeux environnementaux suivants, merci de bien vouloir évaluer son degré de pertinence vis-à-vis des activités du groupe Caisse des Dépôts**

- 1) Impacts environnementaux de l'organisation et de ses activités (rejets dans l'air, le sol et l'eau, utilisation des sols...)
- 2) Soutien à la transition écologique et énergétique (énergies renouvelables, changement climatique, biodiversité...)
- 3) Utilisation durable des ressources (consommation de ressources naturelles, gestion des déchets...)

**Pour chacun des enjeux de gouvernance suivants, merci de bien vouloir évaluer son degré de pertinence vis-à-vis des activités du groupe Caisse des Dépôts**

- 4) Gouvernance de l'organisation (composition des instances de gouvernance, nomination et rémunérations des dirigeants...)
- 5) Solidité et fiabilité du modèle (solidité du modèle économique et financier, indépendance...)
- 6) Gestion des risques financiers et extra-financiers
- 7) Investissement responsable (prise en compte de critères extra-financiers...)
- 8) Loyauté des pratiques et transparence (éthique professionnelle, lutte contre la corruption...)
- 9) Sensibilisation et formation au développement durable des employés
- 10) Soutien à l'innovation et à la recherche
- 11) Relations avec les parties prenantes (clients, fournisseurs, ONG...)
- 12) Achats responsables (achat de produits durables, relation avec les fournisseurs...)



**Pour chacun des enjeux sociaux suivants, merci de bien vouloir évaluer son degré de pertinence vis-à-vis des activités du groupe Caisse des Dépôts**

- 13) Conditions de travail (équilibre vie privée/vie professionnelle, santé et sécurité au travail...)
- 14) Politique d'emploi (insertion professionnelle, emploi des seniors...)
- 15) Gestion des carrières
- 16) Qualité du dialogue social (qualité du dialogue avec les organisations syndicales...)
- 17) Actions en faveur de la diversité et de l'égalité des chances

**Pour chacun des enjeux sociétaux suivants, merci de bien vouloir évaluer son degré de pertinence vis-à-vis des activités du groupe Caisse des Dépôts**

- 18) Accompagnement des entreprises (création d'emplois,...)
- 19) Développement des territoires (aménagement du territoire, attractivité touristique...)
- 20) Actions en faveur de la cohésion sociale (logement social, gestion des retraites...)
- 21) Accompagnement de la transition numérique
- 22) Relation client (satisfaction client, pratiques de vente responsable...)
- 23) Relations avec les communautés locales (dialogue pour des projets d'infrastructures ayant un impact sur la population locale...)
- 24) Mécénat
- 25) Respect des droits de l'Homme

**Merci de nous faire part de toute attente, commentaire ou information complémentaire :**